

Communiqué

Hélène de Comarmond
MAIRE DE CACHAN



La Ville se mobilise pour les associations

Le 20 novembre 2020

Le 19 novembre dernier, le Conseil municipal de Cachan a voté en faveur de la création d'un fonds de solidarité aux associations.

Des associations fragilisées par 2020 par la crise sanitaire

Les mesures sanitaires prises en 2020 ont eu un impact important sur la vie associative : confinements, couvre-feu, interdiction de certains équipements sportifs... Cet état de fait a fragilisé fortement les associations cachanaises, leur existence parfois et la situation de leurs salariés.

30 0000€ mis à disposition des associations

La Ville a toujours été attentive à soutenir le tissu associatif Cachanais; elle met donc en place un fonds de solidarité pour les accompagner dans cette épreuve. Les associations exerçant une activité sportive, culturelle, de loisirs et particulièrement touchées par les conséquences de la crise sanitaire, peuvent solliciter une subvention forfaitaire. La Ville a envoyé un questionnaire aux associations participant au Forum des associations. C'est par le biais de ce questionnaire qu'elles se portent candidates au fonds de soutien. Elles ont jusqu'au 29 novembre pour le faire. Plusieurs points y sont abordés (baisse du nombre d'adhérents, de ressources, de financement, difficultés pour rémunérer des salariés ou vacataires...). Ces éléments permettront à la commission d'étudier toutes les candidatures de façon objective pour attribuer par la suite une subvention exceptionnelle aux associations présentant le plus de difficultés.